

Objet

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

H2O ALLEGRO FCP H2O ALLEGRO FCP HCHF-I (ISIN: FR0012518389)

Ce produit est agréé en France.

La société de gestion de ce produit est H2O AM EUROPE, qui fait partie du groupe H2O Asset Management, qui est agréée en France sous le numéro GP-19000011 et régulée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est responsable de la supervision de H2O AM EUROPE en ce qui concerne ce Document d'Informations Clés. Pour de plus amples informations, merci de consulter le site internet www.h2o-am.com ou de contacter le numéro +33 (0)1 87 86 65 11.

La date de ce Document d'Informations Clés est 01 janvier 2024.

En quoi consiste ce produit?

Type : Le produit est un FCP (Fonds Commun de Placement).

Durée : Ce produit n'a pas de date d'échéance spécifique.

Le contrat peut être résilié unilatéralement par H2O AM EUROPE.

Ce produit peut être liquidé ou fusionné avec un autre produit. Dans ce cas, vous en serez informé par tout moyen approprié prévu par la réglementation applicable.

Objectifs

L'objectif de la part est de réaliser une performance supérieure de 3% l'an à celle de son indice de référence, le SARON capitalisé quotidiennement, sur une durée minimale de placement recommandée de 5 ans, après déduction des frais de gestion. Le SARON (Swiss Average Rate Overnight) (méthode Overnight Indexed Swap ou OIS) correspond au taux de référence du marché interbancaire du franc suisse (CHF). Il est calculé par SIX Financial Information AG. La part est couverte du risque de change entre sa devise et celle de l'OPCVM.

La politique d'investissement de cet OPCVM (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières), consiste à rechercher une surperformance par rapport à l'indice de référence indépendamment des conditions de marchés par la mise en place de différentes stratégies de gestion et ce, dans le respect de son budget de risque global fixé pour son portefeuille. A titre indicatif, l'OPCVM est calibré statistiquement, dans des conditions de marché ordinaires, pour ne pas perdre plus de 20% à un horizon de 20 jours avec une probabilité de 99%. La performance de l'OPCVM est davantage liée aux évolutions relatives des marchés les uns par rapport aux autres qu'au sens général de ces marchés. La fourchette de sensibilité de l'OPCVM est comprise entre -8 et +8.

Pour atteindre l'objectif de gestion, différentes stratégies peuvent être mises en oeuvre en fonction des choix d'allocation de risques. La première catégorie de stratégie consiste à mener une gestion active par une allocation de la sensibilité du portefeuille entre les quatre principaux marchés obligataires gouvernementaux de l'OCDE (Etats-Unis pour la zone dollar, Allemagne pour la zone Europe, Royaume-Uni et Japon). Une seconde catégorie de stratégie vise à mener une gestion active de risque de crédit global sur les obligations non gouvernementales de l'OCDE et des obligations tant gouvernementales que non gouvernementales non-OCDE. Enfin, la troisième catégorie de stratégie consiste en une gestion des devises par une allocation sur le dollar US (achat ou vente de US Dollar contre les autres devises) et une allocation relative entre les trois grands blocs de devises que sont les devises européennes (Euros, livres sterling, francs suisses...), le bloc yen (yen, won coréen), et le bloc des devises liées à l'évolution des matières premières (dollar canadien, australien, néo-zélandais...). Le portefeuille de l'OPCVM se compose jusqu'à 100% d'obligations émises ou garanties par les Etats-membres de l'OCDE sans limite de notation. Le portefeuille peut aussi comprendre jusqu'à 100% de titres émis par des émetteurs privés dont le siège social est dans un pays de l'OCDE. La société de gestion s'appuie pour l'évaluation du risque de crédit sur ses équipes et sa propre méthodologie. En plus de cette évaluation, ces obligations répondent à une contrainte de rating (notation) minimale correspondant à Investment Grade, selon les critères de la société de gestion au moment de leur acquisition (par exemple, BBB- selon l'échelle Standard and Poor's). Le portefeuille peut aussi comprendre jusqu'à 40 % en obligations d'émetteurs privés originaires de pays de l'OCDE ayant une notation inférieure à BBB- (ou toute notation équivalente selon l'analyse de la société de gestion) ou d'émetteurs publics et/ou privés sans limite de notation.

L'OPCVM utilise des instruments dérivés pour exposer le portefeuille aux classes d'actifs précédemment citées, pour gérer le risque de change, la trésorerie et pour piloter le risque global du portefeuille.

L'OPCVM est géré activement. Son objectif de gestion fait référence à l'indice de référence lequel est également une composante du calcul de la commission de performance. L'OPCVM peut investir dans des instruments figurant dans l'indice mais sa composition n'est aucunement contrainte par cet indicateur de marché.

Vous pouvez demander à vendre votre produit à une fréquence quotidienne. Les dividendes ne sont pas versés. Tout revenu issu du produit est réinvesti.

Investisseurs de détail visés : Le produit s'adresse à des investisseurs qui (i) ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans ce type de produit, (ii) peuvent accepter un risque très élevé de perte de leur investissement et (iii) veulent investir avec pour objectif l'appréciation du capital sur une période au moins égale à la durée minimale de détention recommandée.

Informations supplémentaires sur le produit

Dépositaire du produit : CACEIS Bank

De plus amples informations sur le produit ainsi que le prospectus, les derniers rapport annuel et documents périodiques et la valeur liquidative des parts la plus récente peuvent être obtenus sans frais en Français et Anglais sur le site internet www.h2o-am.com ou sur demande écrite au siège social de H2O AM EUROPE.

Quels sont les risques et qu’est-ce que cela pourrait me rapporter?

Indicateur de Risque

1

2

3

4

5

6

7

Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 6 sur 7, qui est une classe de risque élevée. Cette classification évalue les pertes potentielles liées aux performances futures à un niveau élevé et il est très probable que de mauvaises conditions de marché aient un impact sur notre capacité à vous payer.

Attention au risque de change. La devise de ce produit peut être différente de celle de votre pays. Dans la mesure où vous pourriez percevoir des paiements dans la devise de ce produit et non pas dans la devise de votre pays, le rendement final que vous recevrez dépendra du taux de change entre ces deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur présenté ci-dessus.

Autres risques significatifs pertinents non pris en compte dans l'indicateur synthétique de risque : les risques de liquidité, de crédit, de contrepartie et le risque lié aux techniques de gestion peuvent accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas du marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement. Toutefois, vous bénéficiez peut-être d'un système de protection des consommateurs (voir la section « Que se passe-t-il si nous ne sommes pas en mesure d'effectuer les versements ? »). L'indicateur présenté ci-dessus ne tient pas compte de cette protection.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions (scénario de stress) montre ce que vous pourriez récupérer dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans		Si vous sortez après 1 an		Si vous sortez après 5 ans	
Exemple d'investissement : CHF 10 000					
Scénarios					
Minimum		Il n'existe aucun rendement minimum garanti. Vous pourriez perdre une partie ou la totalité de votre investissement.			
Tensions ("Stress")	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	130 CHF -98,7 %	90 CHF -60,8 %		
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	5 200 CHF -47,6 %	9 840 CHF(*) -0,3 %		
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	11 930 CHF 19,0 %	19 450 CHF(*) 14,2 %		
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	21 210 CHF 112,5 %	29 350 CHF(*) 24,0 %		

(*) Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement (par rapport à l'indice de référence : le SARON capitalisé quotidiennement) entre mars 2015 et mars 2020. Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement (par rapport à l'indice de référence : le SARON capitalisé quotidiennement) entre octobre 2016 et novembre 2021. Le scénario favorable s'est produit pour un investissement (par rapport à l'indice de référence : le SARON capitalisé quotidiennement) entre octobre 2014 et octobre 2019.

Le fonds est issu de la scission d'un autre fonds dont les données historiques ont été reprises pour le besoin des calculs de scénarios de performance ci-dessus. Vous pouvez vous reporter au prospectus du fonds pour davantage de précisions.

Que se passe-t-il si H2O AM EUROPE n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Les actifs du produit sont conservés par CACEIS Bank (le "Dépositaire"). En cas d'insolvabilité de H2O AM EUROPE (la « société de gestion »), les actifs du produit conservés par le Dépositaire ne seront pas affectés. Cependant, en cas d'insolvabilité du Dépositaire, ou d'une personne agissant en son nom, le produit peut subir une perte financière. Ce risque est atténué dans une certaine mesure par le fait que le Dépositaire est tenu par la loi et la réglementation de ségréguer ses propres actifs des actifs du produit. Le Dépositaire sera également responsable envers le produit et les investisseurs de toute perte résultant, entre autres, de sa négligence, fraude ou manquement intentionnel à ses obligations (sous réserve de certaines limitations).

Il existe un système d'indemnisation des investisseurs ou un fonds de garantie en cas de défaut de la Société de Gestion dans certaines circonstances. Les porteurs/actionnaires du produit pour lesquels H2O AM EUROPE assure la tenue de registre au nominatif pourraient être indemnisés en cas de défaut de restitution de leurs parts/actions de ce même produit. Le plafond d'indemnisation est fixé à 20 000 euros.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé:

- Qu'au cours de la première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- CHF 10 000 sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	794 CHF	7 864 CHF
Incidence des coûts annuels (*)	8,0 %	8,2 % chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 22,2 % avant déduction des coûts et 14,2 % après déduction des coûts.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (1.0 % du montant investi / 100 CHF). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie du produit		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	1,0 % du montant payé en entrant dans ce produit. Cela inclut les frais de distribution qui sont de 1.0 % du montant investi / 100 CHF. Montant maximal pouvant être facturé. La personne vous vendant le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 100 CHF
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.	Aucun
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,0 % de la valeur de votre investissement par an. H2O AM EUROPE peut être amenée à rémunérer des tiers. Vous pouvez vous référer au prospectus pour obtenir davantage d'informations. Ce chiffre est une estimation des frais compte tenu de la modification apportée à la structure des frais. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.	100 CHF
Coûts de transaction	1,8 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	182 CHF
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	25% de la surperformance du produit par rapport à l'indicateur de référence, le SARON capitalisé quotidiennement + 3% l'an. 4,2 % de la valeur de votre investissement par an. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation du coût global ci-dessus intègre la moyenne des 5 dernières années. Les investisseurs doivent noter que des commissions de surperformance peuvent être facturées même lorsque la performance du produit est négative, notamment si la performance de l'indicateur de référence est inférieure à la performance du produit.	412 CHF

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée du produit correspond à la durée pendant laquelle vous devez rester investi dans le produit afin d'optimiser la probabilité d'obtenir un rendement tout en minimisant les risques de perte. Cette durée a été définie en tenant compte du couple rendement-risque, de la composition, de l'objectif de gestion et de la stratégie d'investissement du produit.

Vous pouvez demander à vendre votre produit chaque jour. Vous pourriez recevoir moins que prévu si vous demandez à être remboursé avant la fin de la durée de détention recommandée. La durée de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de performance ou de niveaux de rendement ou de risque futurs.

Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 12h30 et exécutées quotidiennement.

Le produit ne bénéficie pas d'une garantie en capital. Les porteurs/actionnaires du produit pourraient être indemnisés en cas de non-restitution de leurs parts/actions dans les conditions décrites ci-dessus. Il n'y a pas de corrélation entre cette indemnisation potentielle et la période de détention du produit.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous souhaitez formuler une réclamation à propos du produit, de la conduite de H2O AM EUROPE ou de la personne vous ayant conseillé ou vendu le produit, notre processus de gestion des réclamations peut être consulté sur www.h2o-am.com/fr/nous-contacter/. De plus, vous pouvez soumettre votre réclamation par courrier à notre siège social, 39 avenue Pierre 1er de Serbie, 75008 Paris, France ou par courrier électronique à l'adresse suivante : clientservices@h2o-am.com.

Autres informations pertinentes

Les informations relatives aux performances passées du produit peuvent être consultées ici : www.h2o-am.com/fr/fonds/?isin=FR0012518389. Les performances passées sont présentées sur une période de 3 ans.

Les calculs de scenarios de performance mensuelle précédents peuvent être consultés ici : www.h2o-am.com/fr/fonds/?isin=FR0012518389.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.